



# Payerne

MUNICIPALITE DE PAYERNE

Au Conseil communal de Payerne :

**Préavis n° 09/2021**

**Objet du préavis**

**Comptes 2020**

**Table des matières**

1.	Objet du préavis .....	3
2.	Analyses.....	4
2.1.	Analyse des charges de fonctionnement.....	4
2.1.1.	Charges maîtrisables .....	4
2.1.2.	Charges non maîtrisables .....	8
2.1.3.	Charges internes.....	11
2.2.	Analyse des charges – Récapitulatif .....	13
2.3.	Analyse des revenus.....	14
2.3.1.	Revenus fiscaux.....	14
2.3.2.	Revenus non fiscaux.....	20
2.3.3.	Revenus internes .....	22
2.4.	Analyse des revenus – Récapitulatif.....	24
2.5.	Analyse des charges et des revenus – Récapitulatif .....	26
2.6.	Autofinancement.....	27
3.	Commentaires.....	28
3.1.	Chapitre 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE .....	28
3.2.	Chapitre 2 : FINANCES .....	29
3.3.	Chapitre 3 : DOMAINES ET BÂTIMENTS .....	29
3.4.	Chapitre 4 : TRAVAUX .....	30
3.5.	Chapitre 5 : INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES .....	32
3.6.	Chapitre 6 : POLICE .....	32
3.7.	Chapitre 7 : SÉCURITÉ SOCIALE .....	33
3.8.	Chapitre 8 : SERVICES INDUSTRIELS.....	33
4.	Conclusions.....	33

AU CONSEIL COMMUNAL  
de et à  
1530 Payerne

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

### 1. Objet du préavis

Pour la 2<sup>e</sup> fois, la Municipalité élabore un préavis des comptes afin de donner une explication aussi complète que possible sur les comptes 2020, par le biais d'analyses détaillées des charges et des revenus.

L'établissement des comptes 2020 a été exécuté conformément au Règlement sur la comptabilité des communes et au plan comptable qui en fait partie intégrante.

Par conséquent, les comptes 2020 de notre Commune présentent un excédent de revenus (bénéfice) d'environ Fr. 65'000.—.

#### **Tableau comparatif des charges et des revenus entre les comptes 2020, le budget 2020 y compris les crédits complémentaires, les comptes 2019 et les comptes 2018 (en Fr.)**

	<b>Comptes 2020</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Comptes 2019</b>	<b>Comptes 2018</b>
Total des charges	45'430'314.90	46'192'051.—	45'713'327.27	43'782'327.55
Total des revenus	46'793'074.45	46'005'666.—	46'359'581.28	45'345'447.39
Résultats (- = Bénéfice)	-1'362'759.55	186'385.—	- 646'254.01	- 1'563'119.84
Amortissements supplémentaires	297'693.15	0.—	100'000.—	291'717.95
Attributions supplémentaires aux fonds de réserve et renouvellement	1'000'000.—	0.—	500'000.—	1'200'000.—
<b>Résultats (- = Bénéfice)</b>	<b>-65'066.40</b>	<b>186'385.—</b>	<b>- 46'254.01</b>	<b>- 71'401.89</b>

Ainsi, le bénéfice de Fr. 65'066.40 réalisé dans le cadre de l'exercice 2020 a été porté en augmentation du capital figurant au passif du bilan.

Par conséquent, le montant du capital de notre Commune se présente de la manière suivante :

- Fortune communale, capital au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Fr. 1'543'947.24
- Excédent de revenus (bénéfice) de l'exercice 2020	Fr. <u>65'066.40</u>
<b>Fortune communale, capital au 31 décembre 2020</b>	<b>Fr. <u>1'609'013.64</u></b>

La Municipalité a décidé de compléter le fonds de solidarité Covid-19 par un complément de Fr. 150'000.— (plateforme SIC et population), de créer un fonds pour la culture pour un montant de Fr. 200'000.— et un fonds pour la mobilité douce pour un montant de Fr. 300'000.—, ainsi que de consacrer Fr. 350'000.— pour des investissements divers. Elle a procédé également à un amortissement supplémentaire de Fr. 297'693.15 sur le bâtiment de l'Hôtel de Ville (cf. préavis n° 06/1998 et préavis n° 10/2000).

Il est à noter que le budget 2020 voté a été complété d'une série de crédits complémentaires présentée au Conseil communal :

<b>Libellé</b>	<b>Impact sur le total des charges (en Fr.)</b>	<b>Impact sur le total des revenus (en Fr.)</b>	<b>Impact sur le résultat (en Fr.)</b>
Crédits complémentaires adoptés par la Conseil communal lors de la séance du 8 octobre 2020	328'200.—	128'637.—	199'563.—
Montants selon budget 2020 voté par le Conseil communal lors de la séance du 17 décembre 2020	45'884'342.—	45'797'029.—	87'313.—
Amendements au budget 2020 voté par le Conseil communal lors de la séance du 17 décembre 2020	- 20'491.—	80'000.—	- 100'491.—
<b>Budget 2020 « amendé » après crédits complémentaires</b>	<b>46'192'051.—</b>	<b>46'005'666.—</b>	<b>186'385.—</b>

Ainsi, le budget 2020 corrigé par des demandes de crédits complémentaires prévoit un excédent de charges (déficit) de l'ordre de Fr. 186'400.—.

Par conséquent, les tableaux comparatifs figurant dans le présent préavis comprennent les crédits complémentaires sur le budget 2020, car ces derniers concernent une correction du budget voté par le Conseil communal.

## **2. Analyses**

### **2.1. Analyse des charges de fonctionnement**

Les charges de fonctionnement peuvent être distinguées en trois catégories :

- les charges maîtrisables ;
- les charges non maîtrisables ;
- les charges internes.

#### **2.1.1. Charges maîtrisables**

Ce sont celles pour lesquelles la Municipalité bénéficie d'une véritable influence et peut ainsi prendre les mesures appropriées afin de les contenir dans des proportions acceptables.

Les charges maîtrisables sont composées des éléments suivants :

- les charges relatives aux autorités et au personnel ;
- les charges relatives aux achats de biens, services et marchandises ;
- les charges relatives aux aides et subventions.

**Tableau comparatif des charges maîtrisables entre les comptes 2020 et le budget 2020 y compris les crédits complémentaires (en Fr.)**

Intitulé	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	11'740'047.39	11'710'015.—	30'032.39	0.26 %
Biens, services et marchandises	9'429'539.34	10'142'121.—	- 712'581.66	- 7.03 %
Aides et subventions	2'838'776.78	2'923'197.—	- 84'420.22	- 2.89 %
<b>Total des charges maîtrisables</b>	<b>24'008'363.51</b>	<b>24'775'333.—</b>	<b>- 766'969.49</b>	<b>- 3.10 %</b>

**Tableau comparatif des charges maîtrisables entre les comptes 2020 et les comptes 2019 (en Fr.)**

Intitulé	Comptes 2020	Comptes 2019	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	11'740'047.39	11'270'443.20	469'604.19	4.17 %
Biens, services et marchandises	9'429'539.34	9'754'380.12	- 324'840.78	- 3.33 %
Aides et subventions	2'838'776.78	3'382'419.23	- 543'642.45	- 16.07 %
<b>Total des charges maîtrisables</b>	<b>24'008'363.51</b>	<b>24'407'242.55</b>	<b>- 398'879.04</b>	<b>- 1.63 %</b>

Il est intéressant de constater que par rapport au budget 2020 (y compris les crédits complémentaires) les charges maîtrisables ont diminué de Fr. 766'969.49 soit une baisse de 3.1 %.

En analysant les données figurant dans les tableaux ci-dessus, nous constatons que les charges relatives aux autorités et personnel augmentent de 0.3 % par rapport au budget 2020 (y compris les crédits complémentaires) et augmentent de 4.2 % par rapport aux comptes 2019.

En ce qui concerne les achats de biens, services et marchandises, nous constatons qu'ils sont en baisse de 7 % par rapport au budget 2020 (y compris les crédits complémentaires) et en baisse également de 3.3 % par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2019.

Pour terminer, les charges relatives aux aides et subventions sont en diminution de 2.9 % par rapport au budget 2020 (y compris les crédits complémentaires) et en forte diminution de 16 % par rapport aux comptes 2019.

**2.1.1.1. Autorités et personnel**

Par rapport au budget, les charges relatives aux autorités et au personnel sont en augmentation de 0.3 %. Il est également à relever la non utilisation du budget destiné à la mesure de réinsertion professionnelle « Prolog-Emploi ».

### 2.1.1.2. Achats de biens, services et marchandises

Nous remarquons que les achats de biens, services et marchandises sont en diminution de 7 % par rapport au budget 2020 (y compris les crédits complémentaires) et en diminution également de 3.3 % par rapport aux comptes de l'année 2019.

La diminution de l'ordre de Fr. 712'600.— par rapport au budget de l'année 2020 provient pour l'essentiel des postes suivants :

Imprimés et fournitures de bureau	Fr. - 41'900.—
Achats mobilier, machines et véhicules	Fr. - 41'300.—
Achat eau, énergie, combustible	Fr. - 104'900.—
Autres fournitures	Fr. - 120'500.—
Entretien du patrimoine, loyer, fermage	Fr. - 442'100.—
Frais de réceptions et manifestations	Fr. - 40'000.—
Honoraires et prestations de service	Fr. - 29'000.—
Divers	Fr. + 107'100.—
<b>Total</b>	<b>Fr. - 712'600.—</b>

### 2.1.1.3. Aides et subventions

Les principales aides et subventions sont, quant à elles, en diminution de 9.1 % par rapport au budget 2020 (y compris les crédits complémentaires) et en diminution également de 22.9 % par rapport aux comptes de l'année 2019. Cette baisse par rapport au budget est principalement due à une diminution de notre participation au financement des transports publics y compris notre ligne de bus urbain.

La participation communale prévue pour la subvention aux abonnements de la ligne de bus urbain n'a été que partiellement utilisée.

La baisse par rapport aux comptes 2019 est principalement due à la suppression de l'AVASAD, Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile.

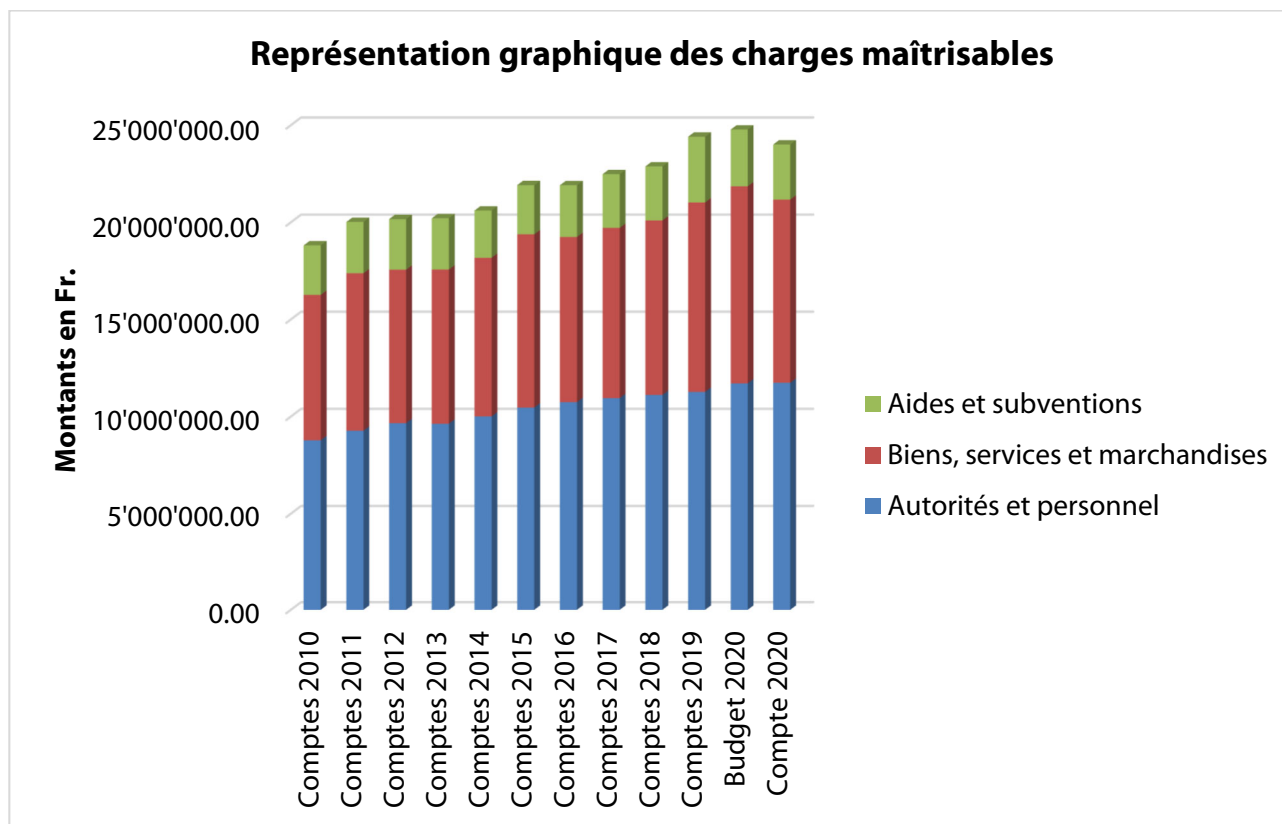
### Tableau comparatif des principales charges aides et subventions entre les comptes 2020 et le budget 2020 y compris les crédits complémentaires (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Ecart (en %)
Subventions pour la culture, les loisirs et le sport (y compris l'ASAP)	792'867.07	859'760.—	- 66'892.93	- 7.78 %
Participation aux transports publics	950'303.25	1'037'837.—	- 87'533.75	- 8.43 %
Ligne de bus urbain	375'931.90	432'500.—	- 56'568.10	- 13.08 %
Aides individuelles prévoyance sociale	62'937.45	70'600.—	- 7'662.55	- 10.85 %
AVASAD, aides et soins à domicile	0.—	0.—	0.—	
<b>Total</b>	<b>2'182'039.67</b>	<b>2'400'697.—</b>	<b>- 218'657.33</b>	<b>- 9.11 %</b>

**Tableau comparatif des principales charges aides et subventions entre les comptes 2020 et les comptes 2019 (en Fr.)**

Intitulé	Comptes 2020	Comptes 2019	Ecart	Ecart (en %)
Subventions pour la culture, les loisirs et le sport (y compris l'ASAP)	792'867.07	651'109.28	141'757.79	21.77 %
Participation aux transports publics	950'303.25	833'285.10	117'018.15	14.04 %
Ligne de bus urbain	375'931.90	384'332.70	- 8'400.80	- 2.19 %
Aides individuelles prévoyance sociale	62'937.45	66'566.55	- 3'629.10	- 5.45 %
AVASAD, aides et soins à domicile	0.—	893'872.—	- 893'872.—	- 100.00 %
<b>Total</b>	<b>2'182'039.67</b>	<b>2'829'165.63</b>	<b>- 647'127.96</b>	<b>- 22.87 %</b>

**Représentation graphique de la composition et de l'évolution des charges maîtrisables depuis l'année 2010**



### 2.1.2. Charges non maîtrisables

Ce sont celles pour lesquelles la Municipalité n'exerce pas un véritable contrôle.

Par conséquent, ces charges ne peuvent pas faire l'objet de mesures de rationalisation des coûts.

Les charges non maîtrisables sont composées des éléments suivants :

- les charges relatives aux intérêts passifs sur la dette de la Ville ;
- les charges relatives aux amortissements sur les investissements ;
- les charges relatives aux remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques (reports de charges cantonales et des associations intercommunales).

#### Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre les comptes 2020 et le budget 2020 y compris les crédits complémentaires (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	358'565.88	377'670.—	- 19'104.12	- 5.06 %
Amortissements	3'615'053.37	3'250'330.—	364'723.37	11.22 %
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	15'497'975.11	15'708'978.—	- 211'002.89	- 1.34 %
<b>Total des charges non maîtrisables</b>	<b>19'471'594.36</b>	<b>19'336'978.—</b>	<b>134'616.36</b>	<b>0.70 %</b>

#### Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre les comptes 2020 et les comptes 2019 (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2020	Comptes 2019	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	358'565.88	389'279.38	- 30'713.50	- 7.89 %
Amortissements	3'615'053.37	3'391'044.38	224'008.99	6.61 %
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	15'497'975.11	15'348'837.96	149'137.15	0.97 %
<b>Total des charges non maîtrisables</b>	<b>19'471'594.36</b>	<b>19'129'161.72</b>	<b>342'432.64</b>	<b>1.79 %</b>

#### 2.1.2.1. Intérêts passifs

Nous observons une diminution de 5.1 % des intérêts passifs par rapport à ce qui a été prévu dans le budget 2020 (y compris les crédits complémentaires) et de 7.9 % par rapport aux comptes 2019.

Ces baisses s'expliquent pour l'essentiel par le fait que durant l'année 2020, malgré une légère progression de l'endettement communal, notre Commune a été en mesure de négocier de nouveaux emprunts à des conditions extrêmement intéressantes.



### 2.1.2.2. Amortissements

Les amortissements sont en augmentation de 11.2 % par rapport au budget 2020, ainsi que de 6.6 % par rapport aux comptes 2019. Cette augmentation, par rapport au budget 2020, provient de la prise en compte d'un amortissement complémentaire de Fr. 100'000.— ainsi que la prise en compte d'un amortissement supplémentaire de Fr. 297'693.15 lors du bouclage des comptes de l'exercice 2020, ainsi que d'une diminution des défalcons sur impôts.

L'augmentation de l'ordre de Fr. 224'000.—, par rapport au comptes 2019, provient pour l'essentiel d'investissements totalement amortis au bouclage des comptes de l'exercice 2019, compensés par un amortissement complémentaire au bouclage des comptes 2020.

### 2.1.2.3. Remboursements, participations et subventions à des collectivités

**Tableau comparatif des principales charges remboursements, participations et subventions à des collectivités entre les comptes 2020 et le budget 2020 y compris les crédits complémentaires (en Fr.)**

Intitulé	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Ecarts (en %)
Alimentation du fonds de péréquation	4'805'252.—	4'805'252.—	0.—	0.00 %
Participation communale à l'ASIPE	3'822'694.50	4'006'420.—	- 183'725.50	- 4.59 %
Réseau régional de la petite enfance (ARAJ)	855'910.65	857'510.—	- 1'599.35	- 0.19 %
<b>Total</b>	<b>9'483'857.15</b>	<b>9'669'182.—</b>	<b>- 185'324.85</b>	<b>- 1.92 %</b>

**Tableau comparatif des principales charges remboursements, participations et subventions à des collectivités entre les comptes 2020 et les comptes 2019 (en Fr.)**

Intitulé	Comptes 2020	Comptes 2019	Ecarts	Ecarts (en %)
Alimentation du fonds de péréquation	4'805'252.—	4'726'024.—	79'228.—	1.68 %
Participation communale à l'ASIPE	3'822'694.50	3'736'712.55	85'981.95	2.30 %
Réseau régional de la petite enfance (ARAJ)	855'910.65	664'865.90	191'044.75	28.73 %
<b>Total</b>	<b>9'483'857.15</b>	<b>9'127'602.45</b>	<b>356'254.70</b>	<b>3.90 %</b>

### 2.1.2.3.1. Charges péréquatives – Récapitulatif

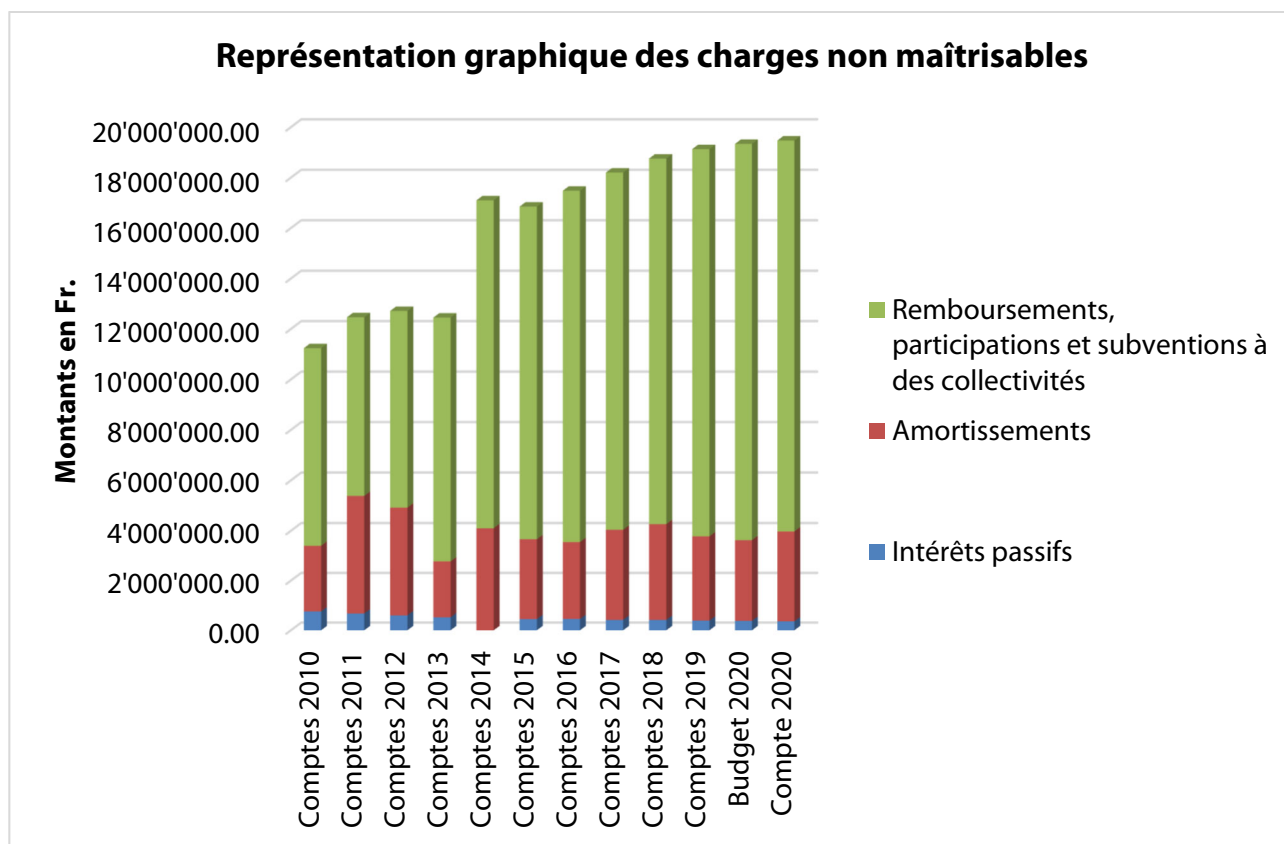
**Composition de notre participation à la péréquation directe horizontale ainsi qu'à la participation à la cohésion sociale comptabilisée dans les comptes de l'année 2020**

Régimes	Montant acomptes 2020	Résultat décompte définitif 2019	Montant net sur 2020	Budget 2020 (sans crédit suppl.)	Ecart (en Fr.)	Ecart (en %)
Acomptes participation fonds péréquation directe horizontale	4'805'252.—	208'866.—	5'014'118.—	4'805'252.—	208'866.—	4.35
Retour fonds de péréquation	- 9'743'255.—	- 914'431.—	- 10'657'686.—	- 9'743'255.—	- 914'431.—	9.39
Dépenses thématiques	- 1'370'209.—	- 326'291.—	- 1'696'500.—	- 1'370'209.—	- 326'291.—	23.81
<b>Montant net péréquation directe horizontale</b>	<b>- 6'308'212.—</b>	<b>- 1'031'856.—</b>	<b>- 7'340'068.—</b>	<b>- 6'308'212.—</b>	<b>- 1'031'856.—</b>	<b>16.36</b>
<b>Montant total participation financement à la cohésion sociale</b>	<b>4'391'519.—</b>	<b>- 206'512.—</b>	<b>4'185'007.—</b>	<b>4'391'519.—</b>	<b>- 206'512.—</b>	<b>- 4.70</b>
<b>Réforme policière</b>	<b>747'318.—</b>	<b>4'120.—</b>	<b>751'438.—</b>	<b>747'318.—</b>	<b>4'120.—</b>	<b>0.55</b>
<b>Total des charges péréquatives</b>	<b>- 1'169'375.—</b>	<b>- 1'234'248.—</b>	<b>- 2'403'623.—</b>	<b>- 1'169'375.—</b>	<b>- 1'234'248.—</b>	<b>105.55</b>

Le décompte définitif 2019 a généré un revenu supplémentaire net dans les comptes 2020 de Fr. 1'234'248.—.

Le décompte final de la péréquation 2020 interviendra dans le courant de cette année (septembre – octobre) et par conséquent influencera le résultat de l'exercice 2021. Le montant total de la participation à la cohésion sociale à charge des Communes vaudoises pour l'année 2019 est inférieur d'environ 8.17 mios à ce qui a été prévu dans le cadre du budget 2019 (1%).

## Représentation graphique de la composition et de l'évolution des charges non maîtrisables depuis l'année 2010



### 2.1.3. Charges internes

Ces charges sont, comme leur nom l'indique, des charges qui proviennent essentiellement du fonctionnement interne de l'administration communale. Les charges internes sont :

- les charges relatives aux attributions à des fonds et financements spéciaux ;
- les charges relatives aux imputations internes.

#### 2.1.3.1. Attributions aux fonds et financements spéciaux

Les attributions aux fonds et financements spéciaux sont également des opérations purement comptables. Elles n'ont aucune incidence sur la situation de trésorerie de la Commune de Payerne.

#### 2.1.3.2. Imputations internes (charges)

Il convient de rappeler que les imputations internes n'ont pas d'incidence sur le résultat des comptes de la Commune de Payerne. En effet, ces charges sont entièrement compensées par des revenus correspondant à ces mêmes imputations.

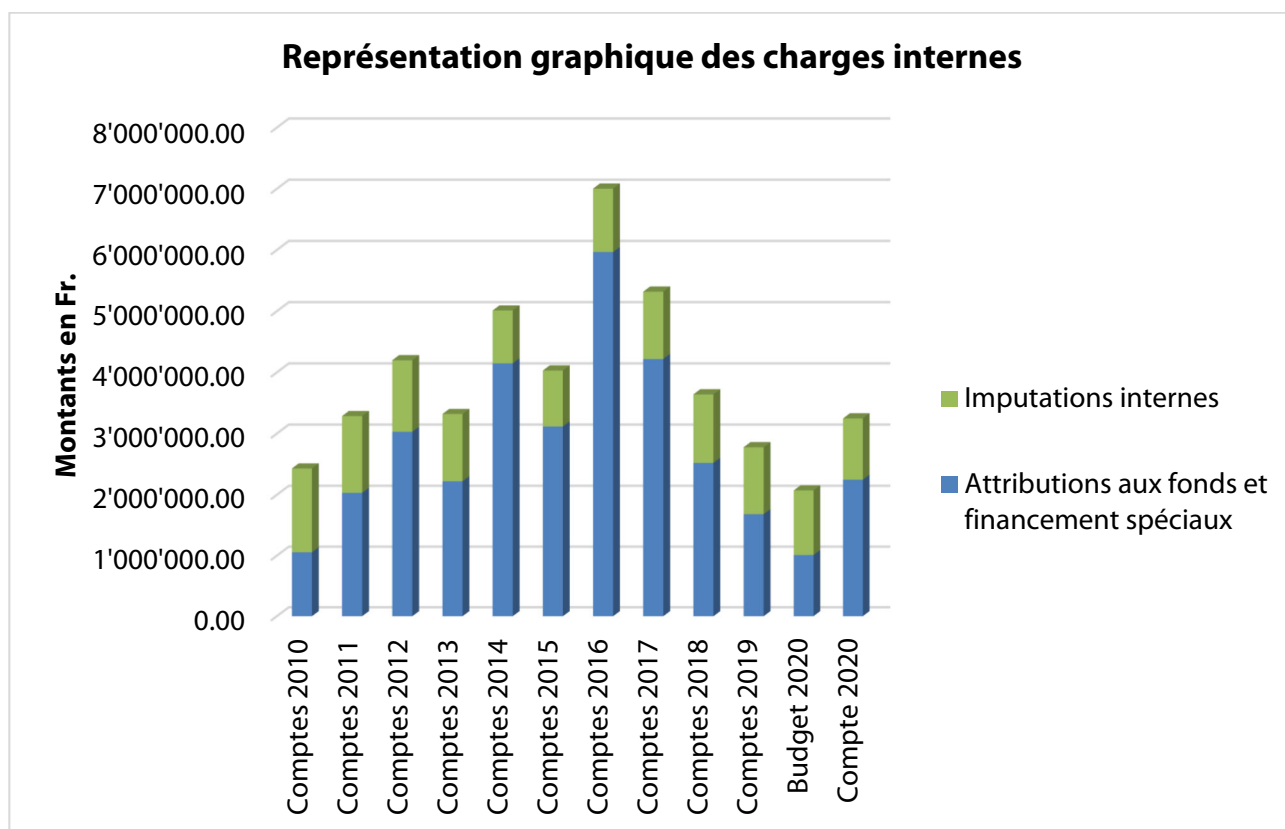
**Tableau comparatif des charges internes entre les comptes 2020 et le budget 2020 y compris les crédits complémentaires (en Fr.)**

Intitulé	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Ecart (en %)
Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'246'834.68	1'010'170.—	1'236'664.68	122.42 %
Imputations internes (charges)	1'001'215.50	1'062'070.—	- 60'854.50	- 5.73 %
<b>Total des charges internes</b>	<b>3'248'050.18</b>	<b>2'072'240.—</b>	<b>1'175'810.18</b>	<b>56.74 %</b>

**Tableau comparatif des charges internes entre les comptes 2020 et les comptes 2019 (en Fr.)**

Intitulé	Comptes 2020	Comptes 2019	Ecart	Ecart (en %)
Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'246'834.68	1'683'895.50	562'939.18	33.43 %
Imputations internes (charges)	1'001'215.50	1'093'027.50	- 91'812.—	- 8.40 %
<b>Total des charges internes</b>	<b>3'248'050.18</b>	<b>2'776'923.—</b>	<b>471'127.18</b>	<b>16.97 %</b>

L'écart constaté au niveau des attributions aux fonds et financements spéciaux entre les comptes 2020 et le budget 2020 provient essentiellement des attributions à un fonds pour la culture de Fr. 200'000.—, à un fonds pour la mobilité douce de Fr. 300'000.—, au fonds de solidarité Covid-19 de Fr. 150'000.— ainsi que Fr. 350'000.— au fonds de réserve pour investissements futurs.



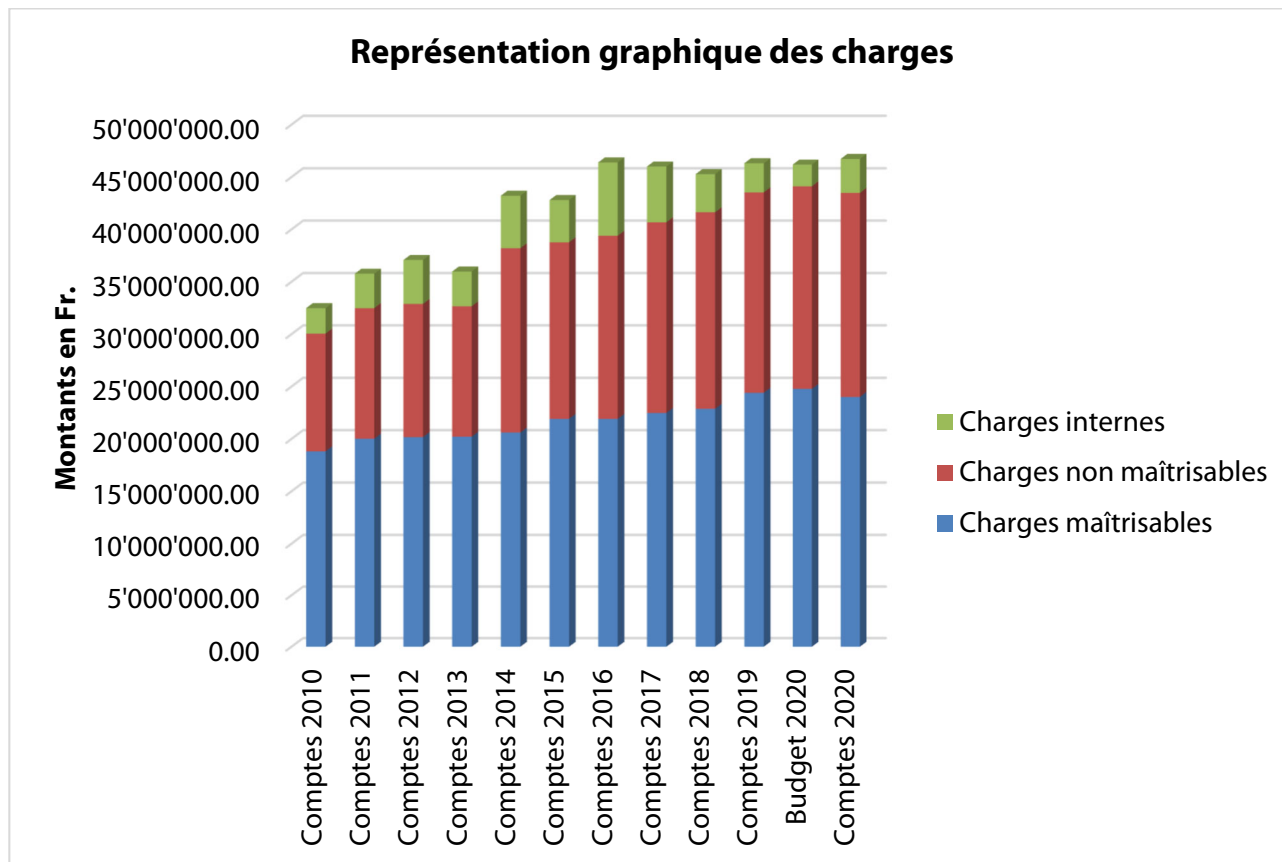
## 2.2. Analyse des charges – Récapitulatif

**Tableau récapitulatif des charges relatives aux comptes 2020, au budget 2020 y compris les crédits complémentaires, aux comptes 2019 ainsi qu'aux comptes 2018 (en Fr.)**

Intitulé	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019	Comptes 2018
Autorités et personnel	11'740'047.39	11'710'015.—	11'270'443.20	11'114'015.55
Biens, services et marchandises	9'429'539.34	10'142'121.—	9'754'380.12	8'987'225.19
Aides et subventions	2'838'776.78	2'923'197.—	3'382'419.23	2'776'179.86
<b>Sous-total charges maîtrisables</b>	<b>24'008'363.51</b>	<b>24'775'333.—</b>	<b>24'407'242.55</b>	<b>22'877'420.60</b>
Intérêts passifs	358'565.88	377'670.—	389'279.38	417'705.83
Amortissements	3'615'053.37	3'250'330.—	3'391'044.38	3'846'205.46
Remboursements et subventions à des collectivités	15'497'975.11	15'708'978.—	15'348'837.96	14'491'450.70
<b>Sous-total charges non maîtrisables</b>	<b>19'471'594.36</b>	<b>19'336'978.—</b>	<b>19'129'161.72</b>	<b>18'755'361.99</b>
Attribution fonds et financements spéciaux	2'246'834.68	1'010'170.—	1'683'895.50	2'523'120.41
Imputations internes (charges)	1'001'215.50	1'062'070.—	1'093'027.50	1'118'142.50
<b>Sous-total charges internes</b>	<b>3'248'050.18</b>	<b>2'072'240.—</b>	<b>2'776'923.—</b>	<b>3'641'262.91</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>46'728'008.05</b>	<b>46'184'551.—</b>	<b>46'313'327.27</b>	<b>45'274'045.50</b>

Il est à relever que la part des charges maîtrisables se situe aux alentours de 51.4 % du total des charges. En ne prenant pas en compte les lignes « Autorités et personnel » et « Aides et subventions », elles ne se situent plus qu'à 20.2 %.

### Graphique de la répartition et de l'évolution des charges totales depuis l'année 2010



### 2.3. Analyse des revenus

Les revenus de fonctionnement peuvent être distingués en trois catégories :

- les revenus fiscaux ;
- les revenus non fiscaux ;
- les revenus internes.

#### 2.3.1. Revenus fiscaux

Il s'agit des revenus les plus importants. Cela concerne tous les revenus qui sont inclus dans l'arrêté d'imposition.

Les revenus fiscaux sont composés des éléments suivants :

- les impôts sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques ;
- les impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales ;
- l'impôt foncier ;
- les droits de mutation ;
- les impôts sur les successions et donations ;
- les impôts sur les chiens et taxes diverses ;
- la part des impôts sur les gains immobiliers.

**Tableau comparatif des revenus fiscaux entre les comptes 2020 et le budget 2020**

	<b>Comptes 2020 (Taux de 73)</b>	<b>Budget 2020 (Taux de 73)</b>	<b>Ecart (en Fr.)</b>	<b>Ecart (en %)</b>
Impôt sur le revenu	12'985'756.17	13'740'000.—	- 754'243.83	- 5.49 %
Impôt sur la fortune	1'423'089.49	1'390'000.—	33'089.49	2.38 %
Impôt à la source	645'629.15	710'000.—	- 64'370.85	- 9.07 %
<b>Total des impôts sur le revenu et sur la fortune personnes physiques</b>	<b>15'054'474.81</b>	<b>15'840'000.—</b>	<b>- 785'525.19</b>	<b>- 4.96 %</b>
Impôt sur le bénéfice	976'716.90	930'000.—	46'716.90	5.02 %
Impôt sur le capital	98'606.60	58'000.—	40'606.60	70.01 %
Impôt complémentaire immeubles	190'380.70	200'000.—	- 9'619.30	- 4.81 %
<b>Total impôts sur le bénéfice et sur le capital personnes morales</b>	<b>1'265'704.20</b>	<b>1'188'000.—</b>	<b>77'704.20</b>	<b>6.54 %</b>
Impôt foncier	1'440'447.85	1'410'000.—	30'447.85	2.16 %
Droit de mutations	687'297.20	630'000.—	57'297.20	9.09 %
Impôt sur les successions et donations	225'116.90	190'000.—	35'116.90	18.48 %
Impôt sur les chiens et taxes diverses	40'101.40	86'000.—	- 45'898.60	53.37 %
Impôt récupérés après défalcatons	71'942.77	100'000.—	- 28'057.23	- 28.06 %
<b>Total autres impôts</b>	<b>2'464'906.12</b>	<b>2'416'000.—</b>	<b>48'906.12</b>	<b>2.02 %</b>
Part aux impôts sur les gains immobiliers	705'567.35	350'000.—	355'567.35	101.59 %
Redistribution de la taxe sur le CO2	4'865.75	12'000.—	- 7'134.25	- 59.45 %
<b>Part à des recettes cantonales sans affectation</b>	<b>710'433.10</b>	<b>362'000.—</b>	<b>348'433.10</b>	<b>96.25 %</b>
<b>TOTAL DES REVENUS FISCAUX</b>	<b>19'495'568.23</b>	<b>19'806'000.—</b>	<b>- 310'481.77</b>	<b>- 1.57 %</b>

**Tableau comparatif des revenus fiscaux entre les comptes 2020 et les comptes 2019 :**

	<b>Comptes 2020 (Taux de 73)</b>	<b>Comptes 2019 (Taux de 75)</b>	<b>Ecart (en Fr.)</b>	<b>Ecart (en %)</b>
Impôt sur le revenu	12'985'756.17	13'952'614.90	- 966'858.73	- 6.93 %
Impôt sur la fortune	1'423'089.49	1'429'430.63	- 6'341.14	- 0.44 %
Impôt à la source	645'629.15	961'526.93	- 315'897.78	- 32.85 %
<b>Total des impôts sur le revenu et sur la fortune personnes physiques</b>	<b>15'054'474.81</b>	<b>16'343'572.46</b>	<b>- 1'289'097.65</b>	<b>- 7.89 %</b>
Impôt sur le bénéfice	976'716.90	510'459.35	466'257.55	91.34 %
Impôt sur le capital	98'606.60	123'003.80	- 24'397.20	- 19.83 %
Impôt complémentaire immeubles	190'380.70	208'173.85	- 17'793.15	- 8.55 %
<b>Total impôts sur le bénéfice et sur le capital personnes morales</b>	<b>1'265'704.20</b>	<b>841'637.—</b>	<b>424'067.20</b>	<b>50.39 %</b>
Impôt foncier	1'440'447.85	1'406'155.30	34'292.55	2.44 %
Droit de mutations	687'297.20	604'071.85	83'225.35	13.78 %
Impôt sur les successions et donations	225'116.90	152'337.10	72'779.80	47.78 %
Impôt sur les chiens et taxes diverses	40'101.40	99'672.15	- 59'570.75	- 59.77 %
Impôt récupérés après défalcatons	71'942.77	197'416.49	- 125'473.72	- 63.56 %
<b>Total autres impôts</b>	<b>2'464'906.12</b>	<b>2'459'652.89</b>	<b>5'253.23</b>	<b>0.21 %</b>
Part aux impôts sur les gains immobiliers	705'567.35	412'749.45	292'817.90	70.94 %
Redistribution de la taxe sur le CO2	4'865.75	11'517.85	- 6'652.10	- 57.75 %
<b>Part à des recettes cantonales sans affectation</b>	<b>710'433.10</b>	<b>424'267.30</b>	<b>286'165.80</b>	<b>67.45 %</b>
<b>TOTAL DES REVENUS FISCAUX</b>	<b>19'495'518.23</b>	<b>20'069'129.65</b>	<b>- 573'611.42</b>	<b>- 2.86 %</b>

Ainsi, nous constatons que les revenus fiscaux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2020 sont inférieurs de 1.6 % à ceux qui ont été prévus dans le budget 2020, et de 2.9 % par rapport aux comptes 2019.

Nous relevons que les impôts sur le revenu des personnes physiques est en forte diminution de - 5.5 % par rapport à ceux budgétisés en 2020. Ainsi, ils sont également en progression de 6.9 % par rapport aux comptes de l'exercice 2019.



Les impôts à la source sont en forte diminution de l'ordre de 9.1 % par rapport au budget 2020 et de 32.9 % par rapport aux comptes 2019.

### 2.3.1.1. Impôt sur le revenu

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôt sur le revenu (en Fr.) au taux de 73	
Total acomptes 2020 facturés	12'085'841.44	
Décomptes sur années antérieures	530'736.33	
Impôt sur les prestations en capital	369'178.40	12'985'756.17
Impôt à la source (y compris frontaliers)		645'629.15
<b>Total porté aux comptes 2020</b>		<b>13'631'385.32</b>

La part d'impôt relative aux années antérieures représente environ le 4 % des impôts sur le revenu. La moyenne des 5 dernières années est d'un peu plus de 6.5 %.

### 2.3.1.2. Impôt sur la fortune

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôt sur la fortune (en Fr.) au taux de 73
Total acomptes 2020 facturés	1'126'383.40
Décomptes sur années antérieures	296'706.09
<b>Total porté aux comptes 2020</b>	<b>1'423'089.49</b>

L'impôt sur la fortune est en progression de 2.4 % par rapport au budget 2020, et en diminution de 0.4 % par rapport aux comptes 2019.

### 2.3.1.3. Impôt sur le bénéfice net des sociétés

Le détail de ce type d'impôt se présente de la manière suivante :

Eléments	Impôt sur le bénéfice net (en Fr.) au taux de 73
Total des acomptes facturés pour l'année 2020	667'556.40
Acomptes facturés pour l'année 2021	75'371.30
Décomptes sur années antérieures	233'789.20
<b>Total porté aux comptes 2020</b>	<b>976'716.90</b>

L'impôt sur le bénéfice des sociétés est en légère augmentation de l'ordre de 4.8 % par rapport au budget 2020.

Nous avons également encaissé la somme de Fr. 170'965.94 à titre de compensation du Canton de Vaud. Ce montant figure dans les participations et remboursements des collectivités publiques.

### 2.3.1.4. Impôt sur le capital des sociétés

Eléments	Impôt sur le bénéfice net (en Fr.) au taux de 73
Total des acomptes facturés pour l'année 2020	32'314.10
Acomptes facturés pour l'année 2021	51'278.90
Décomptes sur années antérieures	15'013.60
<b>Total porté aux comptes 2020</b>	<b>98'606.60</b>

L'impôt sur le capital des sociétés est en augmentation entre les comptes 2020 et le budget. Cet état de fait provient en partie de la prise en compte des acomptes 2021 inclus dans les décomptes transmis par l'Administration cantonale des impôts.

### 2.3.1.5. Impôt sur les droits de mutations

Nous constatons une augmentation de 9.1 % entre les comptes 2020 et le budget. L'estimation de ces revenus peut varier d'un exercice à l'autre en fonction des dossiers traités ainsi que des transactions immobilières.

### 2.3.1.6. Impôt sur les successions et les donations

Ces impôts ont augmenté aussi bien entre les comptes 2020 et le budget 2020 de 18.5 % qu'entre les comptes 2019 de 47.8 %.

Il est important de préciser que cet impôt peut évoluer de manière très importante d'une année à l'autre compte tenu de son caractère très aléatoire.

### 2.3.1.7. Part sur l'impôt sur les gains immobiliers

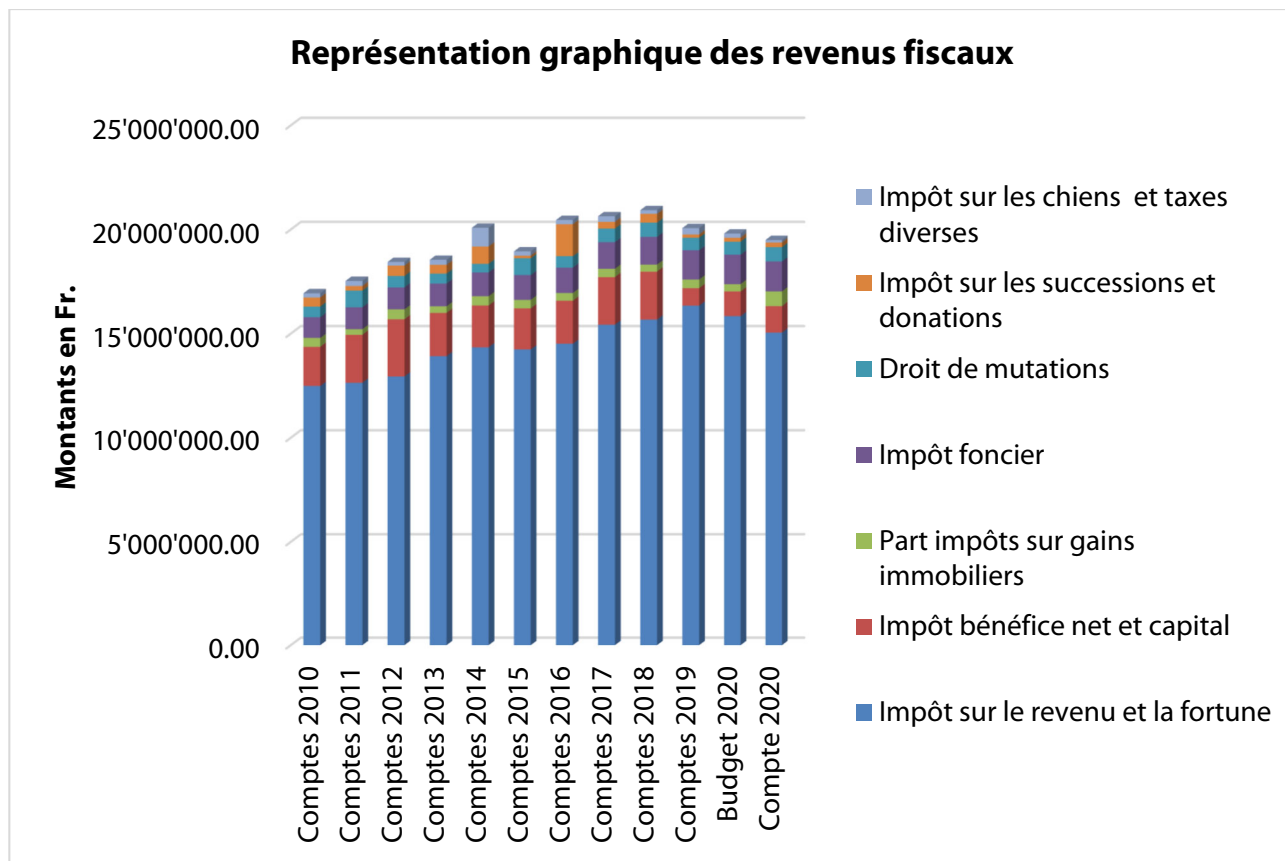
Nous constatons une importante augmentation de cette catégorie d'impôt d'environ Fr. 355'000.— par rapport au budget 2020, soit une hausse de 101.6 %.

Par rapport aux comptes 2019, cette augmentation représente 71 %. L'estimation des recettes liées à ce type d'impôt est extrêmement difficile car elles peuvent varier d'une année à l'autre.

### 2.3.1.8. Recettes fiscales – Conclusions

Globalement, la diminution des revenus fiscaux entre les compte 2020 et le budget 2020 est principalement due à la forte baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, compensée partiellement par une augmentation de la part aux impôts sur les gains immobiliers.

### Graphique de la répartition et de l'évolution des revenus fiscaux depuis l'année 2010



### 2.3.2. Revenus non fiscaux

Cette catégorie concerne les revenus n'ayant pas un caractère d'impôts.

Les revenus non fiscaux sont composés des éléments suivants :

- patentes et concessions ;
- revenus relatifs au patrimoine ;
- revenus relatifs aux taxes, aux émoluments et produits des ventes ;
- revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques ;
- revenus relatifs aux autres participations et subventions.

**Tableau comparatif des revenus non fiscaux entre les comptes 2020 et le budget 2020 (en Fr.)**

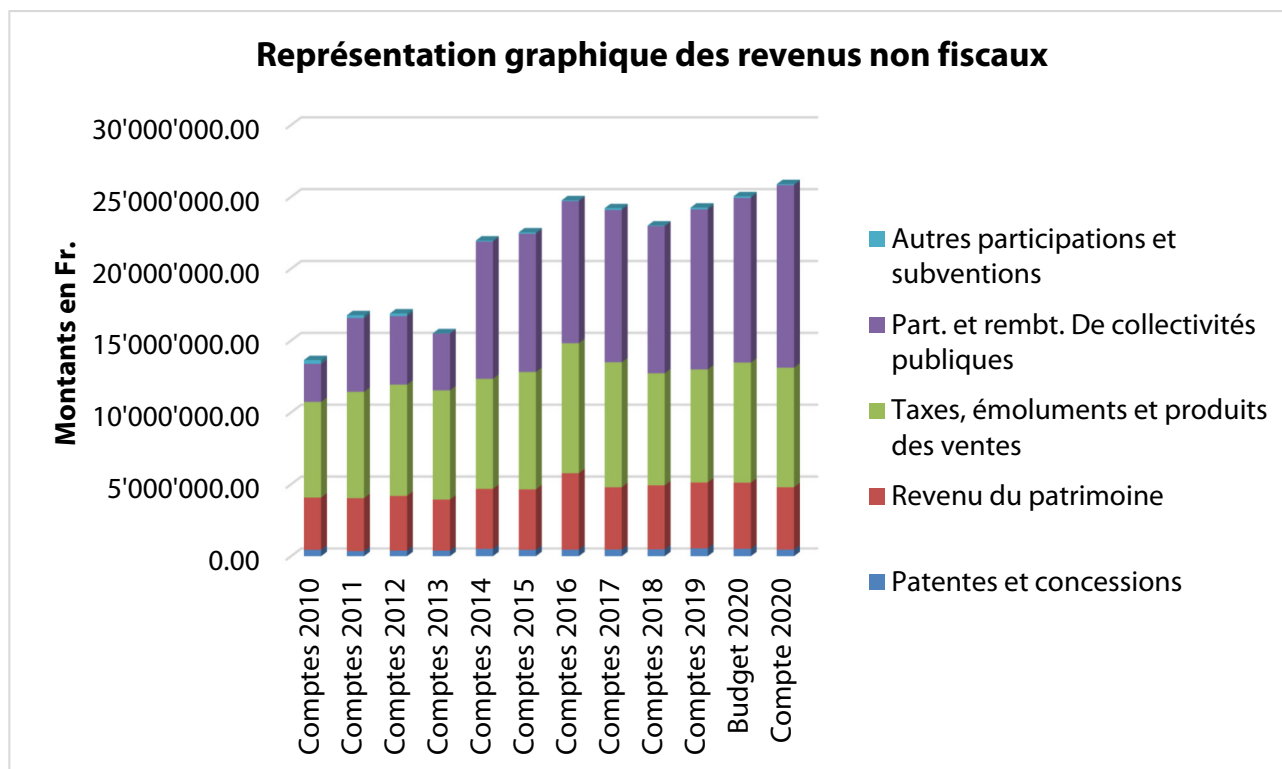
Intitulé	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Ecart (en %)
Patentes et concessions	452'262.90	510'000.—	- 57'737.10	- 11.32 %
Revenus du patrimoine	4'347'870.55	4'610'375.—	- 262'504.45	- 5.69 %
Taxes, émoluments, produits des ventes	8'322'267.81	8'352'000.—	- 29'732.19	- 0.36 %
Participations et remboursements de collectivités publiques	12'694'785.24	11'463'616.—	1'231'169.24	10.74 %
Autres participations et subventions	71'973.75	109'100.—	- 37'126.25	- 34.03 %
<b>Total des revenus non fiscaux</b>	<b>25'889'160.25</b>	<b>25'045'091.—</b>	<b>844'069.25</b>	<b>3.37 %</b>

Nous constatons une augmentation globale de l'ordre de Fr. 844'000.— entre les comptes 2020 et le budget 2020 (+ 3.4 %). Cette augmentation provient essentiellement des participations et remboursements de collectivités publiques au décompte final de la péréquation 2019 (sans la participation à la cohésion sociale) pour un montant de Fr. 1'031'856.—.

**Tableau comparatif des revenus non fiscaux entre les comptes 2020 et les comptes 2019 (en Fr.)**

Intitulé	Comptes 2020	Comptes 2019	Ecart	Ecart (en %)
Patentes et concessions	452'262.90	547'660.55	- 95'397.65	- 17.42 %
Revenus du patrimoine	4'347'870.55	4'584'084.28	- 236'213.73	- 5.15 %
Taxes, émoluments, produits des ventes	8'322'267.81	7'858'933.19	463'334.62	5.90 %
Participations et remboursements de collectivités publiques	12'694'785.24	11'570'634.50	1'124'150.74	9.72 %
Autres participations et subventions	71'973.75	186'355.65	- 114'381.90	- 61.38 %
<b>Total des revenus non fiscaux</b>	<b>25'889'160.25</b>	<b>24'747'668.17</b>	<b>1'141'492.08</b>	<b>4.61 %</b>

Globalement, les revenus non fiscaux sont en augmentation (+ 4.6 %) par rapport à ceux réalisés dans le cadre des comptes 2019. Ceci est dû principalement aux acomptes reçus dans le cadre de la péréquation 2020 par rapport à ceux de 2019 pour un montant de l'ordre de Fr. 427'644.—, ainsi qu'à l'augmentation de l'ordre de Fr. 687'000.— entre le décompte final 2019 et 2020.

**Graphique de la répartition et de l'évolution des revenus non fiscaux depuis l'année 2010 :**

### 2.3.3. Revenus internes

Ces revenus, comme leur nom l'indique, proviennent essentiellement du fonctionnement interne de l'administration communale.

Les revenus internes sont composés des :

- revenus relatifs aux prélèvements sur les fonds et financements spéciaux ;
- revenus relatifs aux imputations internes.

Il convient de rappeler que ces revenus internes sont des opérations purement comptables sans influence sur la situation de trésorerie de la Commune de Payerne. Les imputations internes (revenus) n'ont pas d'incidence sur le résultat des comptes de la Commune de Payerne. En effet, ces revenus sont entièrement compensés par des charges correspondant à ces mêmes imputations.

#### Tableau comparatif des revenus internes entre les comptes 2020 et le budget 2020 y compris les crédits complémentaires (en Fr.)

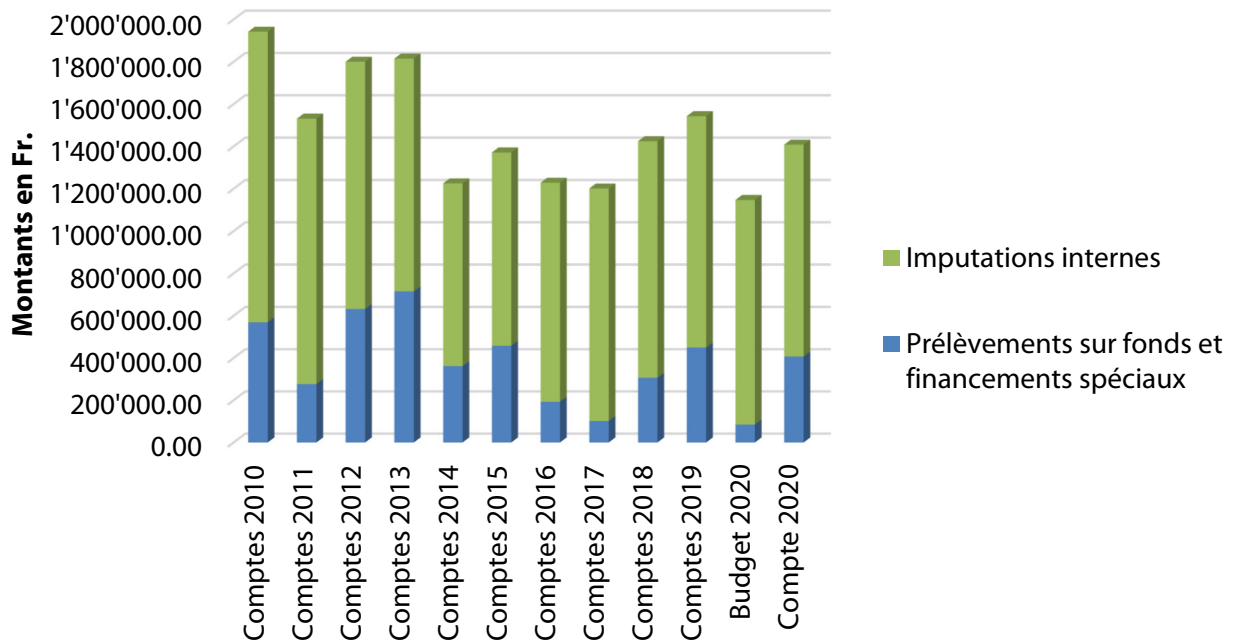
Intitulé	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Ecart (en %)
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	407'180.47	85'005.—	322'175.47	379.01 %
Imputations internes (revenus)	1'001'215.50	1'062'070.—	- 60'854.50	- 5.73 %
<b>Total des revenus internes</b>	<b>1'408'395.97</b>	<b>1'147'075.—</b>	<b>261'320.97</b>	<b>22.78 %</b>

L'écart de Fr. 322'175.47 (379 %) entre les comptes 2020 et le budget 2020 provient en partie de dissolutions et utilisations de provisoires pour un montant de Fr. 178'033.20, ainsi qu'une augmentation du prélèvement au chapitre affecté « Ordures ménagères » de l'ordre de Fr. 146'000.—.

#### Tableau comparatif des revenus internes entre les comptes 2020 et les comptes 2019 (en Fr.)

Intitulé	Comptes 2020	Comptes 2019	Ecart	Ecart (en %)
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	407'180.47	449'755.11	- 42'574.64	- 9.47 %
Imputations internes (revenus)	1'001'215.50	1'093'027.50	- 91'812.—	- 8.40 %
<b>Total des revenus internes</b>	<b>1'408'395.97</b>	<b>1'542'782.61</b>	<b>- 134'386.64</b>	<b>- 8.71 %</b>

### Représentation graphique des revenus internes



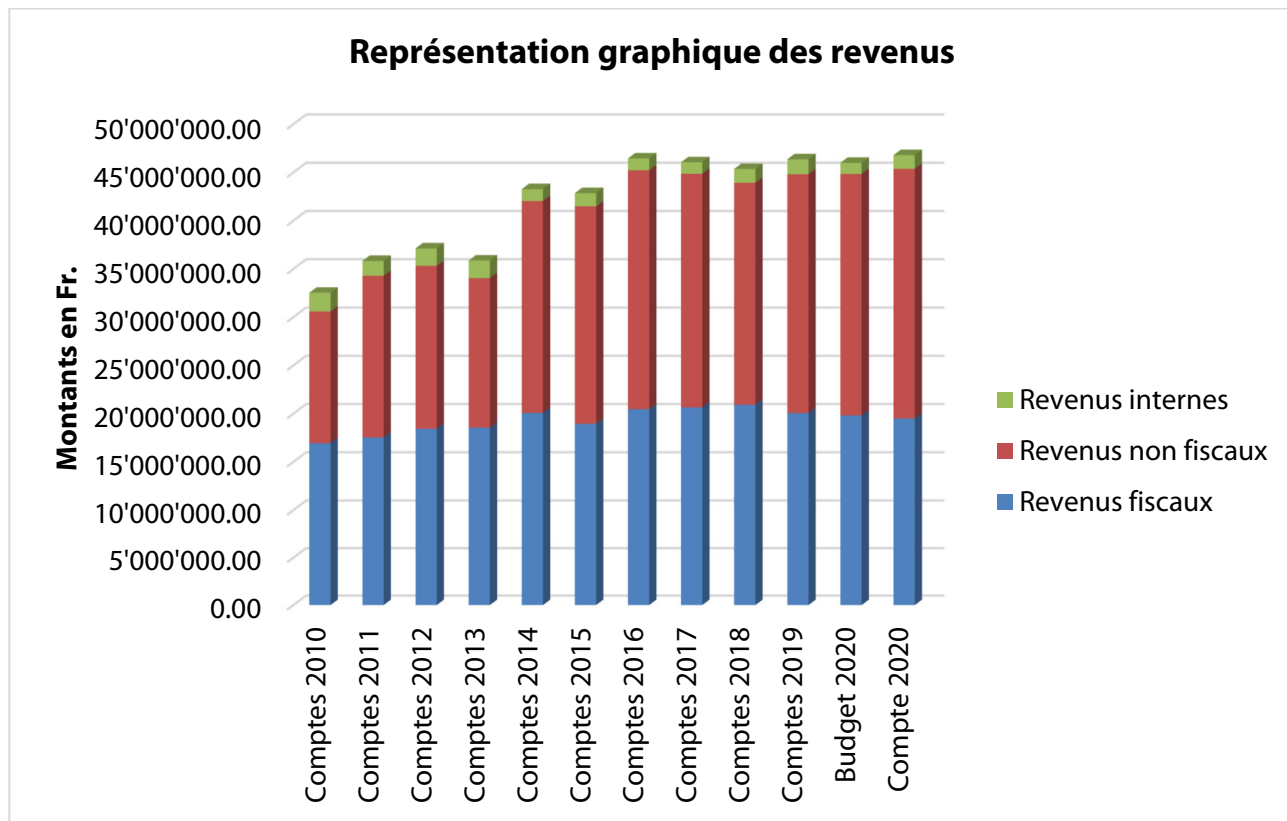
## 2.4. Analyse des revenus – Récapitulatif

**Tableau récapitulatif des revenus relatifs aux comptes 2020, au budget 2020, aux comptes 2019 ainsi qu'aux comptes 2018 (en Fr.)**

Intitulé	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019	Comptes 2018
Impôt sur le revenu et la fortune	15'054'474.81	15'840'000.—	16'343'572.46	15'674'563.74
Impôt sur le bénéfice net et le capital	1'265'704.20	1'188'000.—	841'637.—	2'304'853.90
Impôt foncier	1'440'447.85	1'410'000.—	1'406'155.30	1'327'217.30
Droit de mutations	687'297.20	630'000.—	604'071.85	687'566.80
Impôt sur successions et donations	225'116.90	190'000.—	152'337.10	420'748.70
Impôt sur les chiens et taxes diverses	116'909.92	198'000.—	308'606.49	177'655.45
Part impôt sur les gains immobiliers	705'576.35	350'000.—	412'749.45	335'449.80
<b>Sous-total revenus fiscaux</b>	<b>19'495'518.23</b>	<b>19'806'000.—</b>	<b>20'069'129.65</b>	<b>20'928'055.69</b>
Patentes et concessions	452'262.90	510'000.—	547'660.55	476'908.—
Revenus du patrimoine	4'347'870.55	4'610'375.—	4'584'084.28	4'455'138.82
Taxes, émoluments et produits ventes	8'322'267.81	8'352'000.—	7'858'933.19	7'782'639.29
Participations et remboursements de collectivités publiques	12'694'785.24	11'463'616.—	11'570'634.50	10'246'930.25
Autres participations et subventions	71'973.75	109'100.—	186'355.65	31'046.70
<b>Sous-total revenus non fiscaux</b>	<b>25'889'160.25</b>	<b>25'045'091.—</b>	<b>24'747'668.17</b>	<b>22'992'663.06</b>
Prélèvements fonds et financements spéciaux	407'180.47	85'005.—	449'755.11	306'586.14
Imputations internes (revenus)	1'001'215.50	1'062'070.—	1'093'027.50	1'118'142.50
<b>Sous-total revenus internes</b>	<b>1'408'395.97</b>	<b>1'147'075.—</b>	<b>1'542'782.61</b>	<b>1'424'728.64</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>46'793'074.45</b>	<b>45'998'166.—</b>	<b>46'359'580.43</b>	<b>45'345'447.39</b>



**Représentation graphique de la répartition et de l'évolution des revenus totaux depuis l'année 2010**



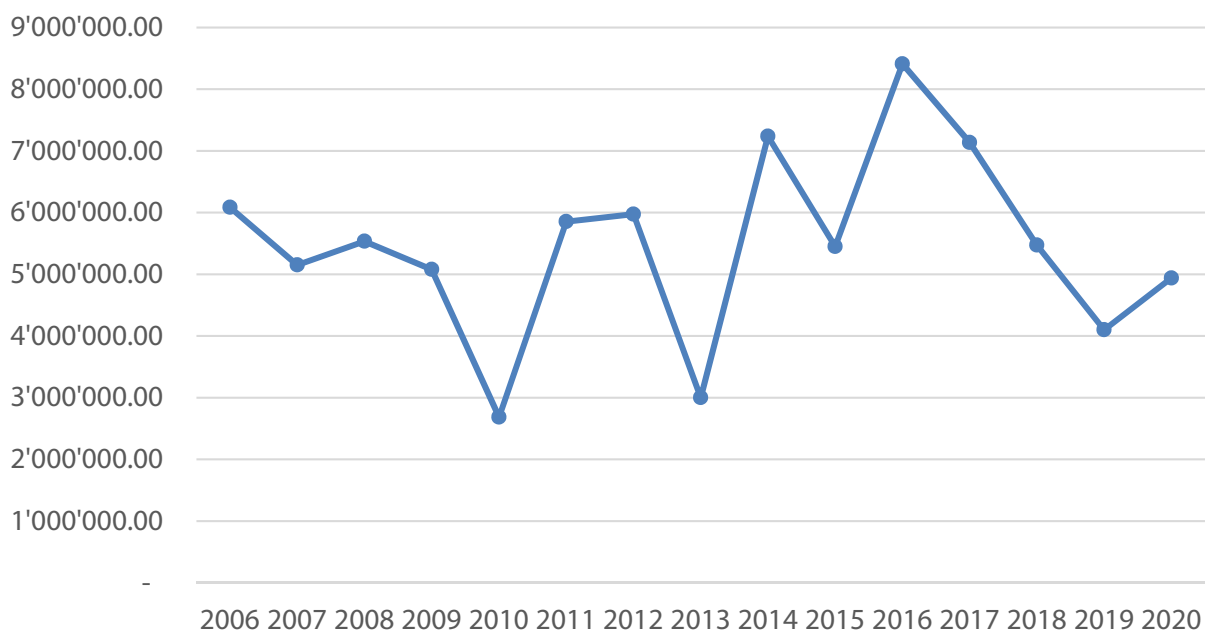
## 2.5. Analyse des charges et des revenus - Récapitulatif

COMPTES 2020	Administration générale	Finances	Domaines et bâtiments	Travaux et urbanisme	Instr. publique et cultes	Police	Sécurité sociale	Services industriels	TOTAL
Charges et revenus par nature									
Montants en milliers de Fr.									
Autorités et personnel	1'671	663	2'581	4'696	72	1'346	10	702	11'741
Biens, services, marchandises	1'164	313	1'975	4'046	587	503	0	841	9'429
Intérêts passifs	0	358	0	0	0	0	0	0	358
Amortissements	71	556	580	1'377	282	31	0	419	3'316
Remboursements, participations et subventions collectivités publiques	96	4'805	27	0	3'836	1'234	5'500	0	15'498
Aides et subventions	2'471	6	36	0	199	0	125	0	2'837
Attribution fonds et financements spéciaux	34	0	0	939	6	12	0	256	1'247
Imputations internes	108	0	199	384	88	27	0	194	1'000
<b>Total des charges</b>	<b>5'615</b>	<b>6'701</b>	<b>5'398</b>	<b>11'442</b>	<b>5'070</b>	<b>3'153</b>	<b>5'635</b>	<b>2'412</b>	<b>45'426</b>
Impôts	0	18'785	0	0	0	0	0	0	18'785
Patentes, concessions	0	452	0	0	0	0	0	0	452
Revenus du patrimoine	25	390	1'209	39	1'946	433	0	305	4'347
Taxes, émoluments, produits des ventes, remboursements de tiers	133	74	1'291	3'979	0	808	0	2'038	8'323
Part à des recettes cantonales sans affectation (gains immobiliers)	0	710	0	0	0	0	0	0	710
Participations et remboursements de collectivités publiques	0	12'316	2	82	31	11	206	46	12'694
Autres participations et subventions	44	0	1	4	0	0	0	23	72
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	102	0	44	256	5	0	0	0	407
Imputations internes	0	663	161	175	0	3	0	0	1'002
<b>Total des revenus</b>	<b>304</b>	<b>33'390</b>	<b>2'708</b>	<b>4'535</b>	<b>1'982</b>	<b>1'255</b>	<b>206</b>	<b>2'412</b>	<b>46'792</b>

**2.6. Autofinancement**

Libellé	Montants
Total des revenus des comptes 2020	46'793'074.45
Total des charges des comptes 2020	46'728'008.05
Résultat des comptes 2020	65'066.40
<b>Éléments non monétaires :</b>	
Imputations internes (charges) dans les comptes 2020	1'001'215.50
Imputations internes (revenus) dans les comptes 2020	- 1'001'215.50
Amortissements comptables dans les comptes 2020	3'615'053.37
Défalcations d'impôts et de créances débiteurs dans les comptes 2020	- 580'611.—
Attributions fonds et financements spéciaux dans les comptes 2020	2'246'834.68
Prélèvements fonds et financements spéciaux dans les comptes 2020	- 407'180.47
<b>Cash-flow (capacité d'autofinancement) des comptes 2020</b>	<b>4'939'162.98</b>

Evolution de la capacité d'autofinancement depuis 2006



### **3. Commentaires**

#### **3.1. Chapitre 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

##### **1010 MUNICIPALITÉ**

3011.00 Diminution des traitements suite au départ de Madame La Syndique Christelle Luisier Brodard au Conseil d'Etat.

##### **1100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

3011.00 } Diminution des traitements suite au départ de Monsieur Le Secrétaire Municipal  
4361.00 } Stéphane Wicht ainsi que de la non utilisation du programme « Prolog-emplois »,  
qui en cas d'utilisation était totalement remboursé.

3091.00 Certaines formations prévues au budget n'ont finalement pas été réalisées.

3170.00 Diminution des frais de réceptions et manifestations suite à la Covid-19 et à ses restrictions sanitaires.

3185.00 } Honoraires reportés sur le prochain exercice d'où un versement à provision de  
3809.00 } Fr. 4'000.—.

3185.03 } Honoraires reportés sur le prochain exercice d'où un versement à provision de  
3809.00 } Fr. 15'000.—.

3185.06 } Honoraires supplémentaires dans le cadre des processus et gestion de projets,  
4809.00 } compensés par un prélèvement de Fr. 30'000.— sur provision.

3659.10 } Les cotisations annuelles des membres de la SIC ont été compensées par un  
4809.00 } prélèvement de Fr. 23'000.— sur le fonds de solidarité Covid-19.

##### **1110 VOTATIONS ET REGISTRE CIVIQUE**

3189.00 Frais supplémentaires suite aux élections complémentaires municipales des 21 juin et 23 août 2020.

##### **1520 ABBATIALE ET MUSÉE**

3653.01 } Les frais 2020 au programme de relance du Musée, soit Fr. 34'248.20 ont été  
4809.00 } compensés par un prélèvement sur le fonds de solidarité Covid-19 (cf. préavis  
n°16/2020).

##### **1530 ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS**

3653.74 } Le projet Mira est reporté sur le prochain exercice en raison de la Covid-19, d'où  
3809.00 } un versement de Fr. 15'000.— à provision.

##### **1600 OFFICE DU TOURISME**

3904.00 Suppression de cette imputation interne de loyer, les bureaux de l'Office du Tourisme Estavayer - Payerne n'étant plus dans le bâtiment du Café du Marché.

**1800 TRANSPORTS PUBLICS**

3657.00 Décompte annuel de la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) inférieur à celui annoncé au budget 2020.

3657.02 La participation aux abonnements n'a que partiellement été utilisée.

4657.01 Baisse des subventions, car aucune convention n'a en effet été signée à ce jour. Des contacts ont déjà été établis avec Implenia Suisse SA et l'HIB et doivent encore se poursuivre.

**1900 INFORMATIQUE**

4801.00 Dissolution de la provision pour matériel supplémentaire dans le cadre de la Covid-19 par un prélèvement de Fr. 15'000.—.

**3.2. Chapitre 2 : FINANCES****2000 BOURSE ET COMPTABILITÉ**

3184.00 }  
4362.00 } Frais de contentieux supplémentaires dus à l'augmentation des mises en poursuites, compensés partiellement par une augmentation des frais de poursuites récupérés.

**2100 IMPÔTS**

3809.00 Excédent de revenus versés à fonds de réserve pour un montant global de Fr. 1'000'000.—.

4520.01 Le décompte définitif de la péréquation 2019 s'est soldé par un montant de Fr. 1'031'856.— en faveur de la Commune de Payerne, sans tenir compte de la participation à la cohésion sociale.

**2280 DIVERS EMPRUNTS**

4221.04 Intérêts négatifs en notre faveur sur des emprunts à court terme.

**3.3. Chapitre 3 : DOMAINES ET BÂTIMENTS****3210 REFUGES FORESTIERS**

4271.01 Diminution de nos locations à cause de la Covid-19.

**3300 CAVE COMMUNALE**

3134.01 Le compte de vignolage dépend de l'application de l'arrêté du Conseil d'Etat et se calcule en fonction des récoltes de l'exercice.

3141.00 }  
4803.00 } Frais d'entretien supplémentaires compensés par un prélèvement de Fr. 13'000.— sur provision.

**3500 BÂTIMENTS DIVERS**

3011.01 }  
à } Suite à des transferts d'activités et de répartitions entre les secteurs Exploitation  
3051.00 } bâtiments et Atelier, ainsi que des mandats de nettoyages, il y a lieu de considérer  
ces comptes dans leur ensemble.

**3501 BÂTIMENT DES RÉGENTS**

3141.00 Frais d'entretien supplémentaires dus à la réfection de la cheminée pour un montant  
de l'ordre de Fr. 18'000.—.

**3504 BÂTIMENT DE LA VENTE**

4231.00 Suppression des loyers suite à la fermeture du restaurant.

**3514 BÂTIMENT PLACE DU MARCHÉ**

3011.00 }  
à } Le Café du Marché a ouvert sous gestion communale au début juillet 2020 à la suite  
3051.00 } de l'engagement des deux exploitants, Messieurs Gilliard et Defferard.  
3170.06 } L'exploitation estivale s'est déroulée avec un certain succès malgré les règles  
4359.06 } sanitaires appliquées durant cette période. Le chiffre d'affaire a été de plus de  
Fr. 93'000.—. L'exercice s'est toutefois bouclé avec une petite perte finale. Après  
la fermeture en raison des travaux de réaménagement au début octobre, il a  
également été décidé de poursuivre l'ouverture jusqu'à la fin de l'année en mettant  
en place une cantine. Cette exploitation hivernale a été fortement compromise par  
les nouvelles règles sanitaires qui ont été mises en vigueur au mois de novembre,  
ce qui a généré une perte de l'ordre de Fr. 40'000.— à la suite de la fermeture  
ordonnée des établissements publics.

**3532 ABBATIALE**

3141.00 }  
4803.00 } Dissolution de la provision par un prélèvement de Fr. 14'000.—.

**3534 BÂTIMENT DU MUSÉE**

3141.00 Travaux d'entretien supplémentaires compensés par un prélèvement de Fr. 9'300.—  
sur provision.

**3535 HALLE DES FÊTES**

3141.00 Travaux d'entretien supplémentaires compensés par un prélèvement de Fr. 5'000.—  
sur provision.

**3.4. Chapitre 4 : TRAVAUX****4160 BÂTIMENT DES SERVICES D'EXPLOITATION**

3141.00 Travaux d'entretien supplémentaires compensés par un prélèvement de Fr. 5'000.—  
sur provision.

**4200 URBANISME**

4517.00 Diverses subventions cantonales non prévues au budget 2020 ont été encaissées durant cet exercice.

**4300 RÉSEAU ROUTIER ET VOIRIE**

3141.02 Travaux d'entretien supplémentaires des WC publics compensés par un prélèvement de Fr. 11'000.— sur provision.

3321.00 Amortissement supplémentaire de Fr. 100'000.— « Achats SI Les Platanes » (cf. préavis n° 16/2007).

**4310 ECLAIRAGE PUBLIC**

3213.01 Achat d'énergie supplémentaire en fonction de l'enclenchement et déclenchement de l'éclairage public sur la base d' une sonde du Groupe E SA qui se trouve à Broc.

**4400 PARCS ET PROMENADES**

3141.00 } Travaux d'entretien reportés sur le prochain exercice d'où un versement de  
3803.00 } Fr. 5'000.— à provision.

3141.07 } Travaux d'entretien supplémentaires des statues du Banneret compensés par un  
4809.00 } prélèvement de Fr. 10'910.— sur provision.

**4500 ORDURES MÉNAGÈRES**

3101.00 Le budget prévoyait des montants plus importants pour l'édition du nouveau macaron ainsi que pour l'édition et traduction du nouvel infos-déchets.

En raison de la pandémie, il a été décidé de ne pas mettre sur pieds d'événements se rapportant aux ramassages des déchets par les écoles et la population.

3189.08 Les surveillances par une société privée n'ont également pas été reconduites, faute de résultat. Les contrôles réalisés par le secteur Entretien du domaine public portent eux toujours leurs fruits.

**4510 DÉCHETTERIE PUBLIQUE**

3188.03 En raison de la pandémie, la population a été plus présente chez soi et a produit davantage de déchets.

**4630 RÉSEAU D'ÉGOUTS ET D'ÉPURATION**

Le montant d'honoraires et de frais d'expertises budgétisé à raison de Fr. 75'000.— concernait le BAMO de la STEP de l'Eparse ainsi que les investigations sur les réseaux d'épuration, visant à déterminer l'état de raccordement des bâtiments.

3185.00 Il s'avère maintenant que les coûts pour l'Eparse ne sont plus impactés directement à la Commune.

Concernant les investigations des raccordements, celles réalisées en fin d'année 2020 n'ont pas encore été toutes facturées et le seront en 2021.

**3.5. Chapitre 5 : INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES****5020 BÂTIMENT SCOLAIRES DIVERS**

3161.02 } Diminution des locations de salles en raison de la Covid-19 et des restrictions  
4271.08 } sanitaires.

**5050 GROUPE SCOLAIRE DE LA PROMENADE**

3141.12 } Travaux d'entretien reportés sur le prochain exercice d'où un versement de  
3803.00 } Fr. 6'000.— à provision.

**5400 OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE**

3512.00 Participation communale à raison de Fr. 1.33 par habitant.

**5800 PAROISSES RÉFORMÉES**

3141.00 } Travaux d'entretien supplémentaires compensés par un prélèvement de  
4803.00 } Fr. 5'000.— sur provision.

**3.6. Chapitre 6 : POLICE****6100 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

3189.04 } Frais reportés sur le prochain exercice d'où un versement de Fr. 12'000.— à  
3801.00 } provision.

3511.00 Le décompte définitif de la péréquation 2019 pour la réforme policière s'est soldé par un montant de Fr. 4'120.— en faveur de l'Etat de Vaud.

**6110 SIGNALISATION ROUTIÈRE**

3313.02 Amortissement unique de la mise en conformité de la signalisation directionnelle routière et de la signalisation des zones industrielles par Fr. 31'433.57 (cf. préavis n° 20/2016).

**6530 SDIS DE PAYERNE**

3521.00 Participation au SDIS Broye-Vully à raison de Fr. 31.33 par habitant.

**6600 OFFICE COMMUNAL DE PROTECTION CIVILE**

3521.01 Participation région PCi 2020 à raison de Fr. 17.50 par habitant ainsi qu'une rétrocession de Fr. 9'369.72 sur la participation 2019.

**6800 MILITAIRES, CANTONNEMENT STPA**

4271.00 Baisse des locations suite à l'interdiction des troupes militaires d'utiliser les abris souterrains (Covid-19).



**3.7. Chapitre 7 : SÉCURITÉ SOCIALE****7100 SERVICE SOCIAL COMMUNAL**

3525.00 Participation communale au réseau régional de la petite enfance à raison de Fr. 85.84 par habitant.

3653.17 Participation communale à la Fondation Cherpillod à raison de Fr. 5.— par habitant. Une réduction de Fr. 1.— a été accordée suite à la subvention du Service de protection de la Jeunesse pour 2020.

**7200 PRÉVOYANCE SOCIALE**

3515.07 Participation communale de Fr. 20.76 par habitant ainsi qu'une rétrocession en faveur de la Commune de Payerne de Fr. 9'716.— sur la participation 2019.

4515.10 Le décompte définitif de la péréquation 2019 pour la participation à la cohésion sociale s'est soldé par un montant de Fr. 206'512.— en faveur de la Commune de Payerne.

**3.8. Chapitre 8 : SERVICES INDUSTRIELS****8110 ENTENTE INTERCOMMUNALE MONTAGNY – PAYERNE**

3144.01 Un avenant à la convention de 2001 liant les Communes de Payerne et Montagny a permis de rétablir un coûts par Commune dépendant des consommations effectives.

**4. Conclusions**

Les comptes de l'exercice 2020 présentent un excédent de produits de Fr. 65'066.40 ceci après avoir procédé à des amortissements complémentaires et des versements à provisions pour un total de Fr. 1'297'693.15.

L'augmentation des charges est supérieure de Fr. 535'957.05 par rapport au budget soit 1.16 %. Sans tenir compte des amortissements et attributions supplémentaires, les charges s'élèvent à Fr. 45'430'314.90 soit une diminution de 1.65 % par rapport au budget.

Le total des revenus se monte à Fr. 46'793'074.45 soit une augmentation de Fr. 787'408.45 par rapport au budget, soit 1.71 %.

Les impôts sur le revenu des personnes physiques se montent à Fr. 12'985'756.17 se situant ainsi en dessous des prévisions budgétaires, soit - 6.93 %. La Municipalité reste toujours très attentive à l'évolution des charges et, face à l'évolution de la situation économique actuelle, se soucie de l'évolution des revenus fiscaux pour les années 2021 et 2022.

La marge d'autofinancement de la Commune se monte à Fr. 4'939'162.98. Elle est en nette diminution par rapport à 2016, mais en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Malgré ceci, elle a permis de financer une partie de nos investissements. La dette consolidée brute a légèrement diminué pour se situer aux alentours de Fr. 40.7 mios au 31 décembre 2020.

Les investissements réalisés répondent à une nécessité d'entretien du patrimoine communal et à une obligation légale pour les constructions scolaires ainsi qu'à l'évolution indispensable d'infrastructures par rapport aux besoins d'aujourd'hui.

Compte tenu de cette situation, la Municipalité devra peut-être envisager de prioriser ses futurs investissements afin de maintenir un endettement acceptable et lui permettre de faire face à ses obligations.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les résolutions suivantes :

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE PAYERNE**

**vu** le préavis n° 09/2021 de la Municipalité du 12 mai 2021 ;

**ouï** le rapport de la Commission des finances ;

**considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### **DECIDE**

**Article 1** : d'approuver les comptes 2020 et d'en donner décharges aux organes responsables.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

Ainsi adopté le 12 mai 2021.

### **AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :

La Secrétaire :

(LS)

E. Küng

C. Thöny

**Annexe** : Comptes 2020

**Municipal délégué** : M. Edouard Noverraz